

ACTIONS EN FAVEUR DES SÉNIORS

Roanne



Le CCAS de la Ville de Roanne est votre interlocuteur de proximité pour toutes vos demandes d'aide matérielle (téléassistance, portage des repas...) ou financière. La Roannais Agglomération est également à votre service pour expérimenter chez vous des solutions de maintien à domicile.

Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



Les prestations du CCAS - 04 26 24 10 16

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Roanne propose des prestations et services à destination des Roannais de 60 ans et plus, ou porteurs de handicap, afin d'assurer et d'améliorer leur maintien à domicile.

Les services d'aide sont nombreux :

- > Le service de téléassistance : c'est un dispositif permettant de prévenir automatiquement les proches et les secours en cas de besoin de l'utilisateur à son domicile. L'abonnement mensuel comprend l'installation, le service et la maintenance.
- > Le service de restauration à domicile : livraison des repas du lundi au samedi, avec une livraison du repas du dimanche, le samedi. Chaque jour, un choix entre deux menus est proposé. Des repas spécifiques (sans sel ajouté, pour personne diabétique...) sont servis sur prescription médicale. Ce service peut être défini durablement ou de façon ponctuelle (suite à une hospitalisation notamment). Le tarif de cette prestation est calculé en fonction

des ressources.

- Un soutien financier est apporté aux personnes qui fréquentent l'accueil de jour Philémon et Baucis. Cela permet aux aidants familiaux d'avoir un soutien précieux dans la prise en charge. L'aide est un montant journalier forfaitaire de 7.65 € et limitée à 100 jours par an.
- Le plan canicule et grand froid : si le préfet déclenche un tel plan de mise en garde, le CCAS se mobilise et se charge de contacter l'ensemble des personnes de 65 ans et plus qui se sont déclarées auprès du CCAS. Vous pouvez vous inscrire à tout moment.
- Tranquill'été séniors : pendant les vacances, en l'absence des proches, les agents du pôle d'animation et de prestations aux seniors prennent le relais en mettant en place des appels téléphoniques réguliers au cours des semaines concernées et surtout en assurant une visite à domicile hebdomadaire pour maintenir un lien de convivialité. Ce service gratuit est ouvert du 1er juillet au 31 août pour les personnes âgées de plus de 70 ans, seules ou en couple, domiciliées à Roanne et qui rencontrent notamment des difficultés pour sortir de leur logement sans être accompagnées. Dans le cas de difficultés particulières, la condition d'âge peut être abaissée.
- Le portage de livres à domicile : c'est un service qui s'adresse aux personnes ayant des difficultés pour se déplacer et ainsi se rendre à la médiathèque pour emprunter des livres. **[+] d'info sur la médiathèque de Roanne.**

Outre les services de prestations à domicile, la qualité de vie à domicile s'exprime au travers du maintien du lien social.

Aussi, le CCAS propose, pour les personnes qui le souhaitent, la programmation d'appels réguliers ou des visites de convivialité réalisées par des personnes bénévoles.

La Ville de Roanne recherche continuellement des bénévoles pour l'organisation de ces visites de convivialité. Aussi, si vous êtes

intéressé et disponible, n'hésitez pas à nous
contacter : social@ville-roanne.fr.



CONTACTS

Pôle d'Animation et de Prestations aux Seniors

 Centre Administratif Paul
Pillet - Place de l'Hôtel de
Ville
42300 Roanne

 0426241016

 Du lundi au jeudi de 9h à
12h et de 13h30 à 16h et le
vendredi de 9h à 12h



[SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE](#)



